CONTRATS SPÉCIAUX

Contrats de prestation de service : qualifier, rédiger les clauses et piloter

La prestation de service se prête mal aux modèles standards. Le périmètre reste flou l'obligation attendue n'est pas qualifiée et la frontière avec le prêt de main-d'œuvre s'efface quand le prestataire intervient sur site. Les litiges portent alors moins sur le prix que sur ce qui avait été promis. Deux jours pour rédiger et piloter un contrat de prestation : qualification de l'engagement description du périmètre clauses de propriété et de responsabilité puis suivi de l'exécution. Les prestations forfaitaires et les prestations réalisées dans les locaux du client sont traitées distinctement.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
2 jours — 14 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 849 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Juristes d'entreprise acheteurs responsables de projets et dirigeants de sociétés de services amenés à contractualiser des prestations.

PRÉREQUIS
Disposer de notions de base en droit des contrats.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Qualifier la prestation et distinguer obligation de moyens et de résultat
- Délimiter le périmètre de la prestation et les livrables attendus
- Écarter le risque de requalification en prêt de main-d'œuvre illicite
- Rédiger les clauses de propriété de confidentialité et de responsabilité
- Organiser la recette des livrables et le suivi du prestataire

03 Programme détaillé

M1 Qualification de la prestation

- Nommer l'engagement exact du prestataire
- Distinguer la prestation de service de la vente et du louage d'ouvrage
- Choisir entre obligation de moyens et obligation de résultat
- Identifier les conséquences de la qualification sur la charge de la preuve
- Repérer les contrats mixtes et leur traitement
- À retenir : La qualification de l'obligation détermine qui devra prouver quoi le jour du désaccord.

M2 Périmètre et livrables

- Décrire précisément ce qui sera livré
- Construire un cahier des charges opposable
- Définir les livrables les jalons et les critères d'acceptation
- Encadrer les évolutions de périmètre en cours de prestation
- Articuler forfait et régie selon la nature des travaux
- Atelier : Rédaction de la clause d'objet et des critères de recette d'une prestation d'étude.

M3 Clauses sensibles

- Protéger les intérêts de chaque partie
- Encadrer la responsabilité et ses limitations
- Régler la propriété des résultats et des développements
- Organiser la confidentialité et la protection des données confiées
- Prévenir la requalification en prêt de main-d'œuvre sur site
- Cas pratique : Analyse d'une prestation réalisée dans les locaux du client pour identifier les zones de requalification.

M4 Exécution et fin de la prestation

- Suivre la prestation jusqu'à la réception
- Organiser le pilotage et les comités de suivi
- Formaliser la recette et les réserves émises
- Traiter les retards et les livrables non conformes
- Préparer la reprise des travaux en fin de contrat
- Mise en situation : Conduite d'une réunion de recette d'un livrable partiellement non conforme.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 849 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr